



## PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES

### COMITÉ FAO/OMS DE COORDINATION POUR L'AFRIQUE

#### Vingt-deuxième session

*Nairobi (Kenya), 16-20 janvier 2017*

### DISCOURS D'OUVERTURE – PME ET COMMERCE DES DENRÉES ALIMENTAIRES

Perspectives de développement des marchés régionaux grâce à l'application des normes du Codex

#### RÉSUMÉ

Les PME africaines doivent relever plusieurs défis, et notamment ceux que présente la diversité des normes et réglementations en vigueur dans différents pays. Défendre l'harmonisation des réglementations à travers le continent sur la base des normes, des recommandations et des directives édictées par le Codex Alimentarius contribuera à réduire les défis auxquels les PME font face, tout en protégeant la santé des consommateurs et en garantissant des pratiques commerciales équitables.

Pour être compétitives aussi bien sur les marchés intérieurs que sur les marchés africains et internationaux, les PME du continent doivent respecter les normes internationales de sécurité sanitaire des aliments. C'est pourquoi la capacité d'appliquer les normes du Codex Alimentarius pourrait donner aux PME africaines la position concurrentielle nécessaire pour entrer, et pour se maintenir durablement, sur le marché mondial.

Le Codex est un outil puissant permettant de surmonter certains des handicaps des PME, mais il offre d'autres avantages: les pays africains doivent poursuivre leur progression vers l'intégration, et le Codex est un bon point de départ. Ses normes constituent une base de consensus qui devrait être utilisée aux fins d'harmonisation. La présence de très gros exportateurs vers l'Afrique (Brésil, Chine et Inde) est une réalité devant laquelle les entreprises du continent, et en particulier les PME, ont besoin de générer des économies d'échelle: une meilleure intégration régionale et une harmonisation des normes de sécurité sanitaire des aliments y contribueraient.

Pour prendre une part plus importante au commerce agroalimentaire transcontinental, les PME africaines ont besoin d'être soutenues par des investissements publics, complétés par des investissements privés. Cet appui est nécessaire non seulement en matière d'infrastructures, mais aussi sous la forme de réformes des politiques et réglementations, en particulier de réformes visant à éliminer les défauts d'alignement des cadres réglementaires applicables à la sécurité sanitaire des aliments.

Compte tenu de l'objectif ambitieux que les chefs d'État africains ont établi pour le continent dans la Déclaration de Malabo, à savoir éliminer la faim et tripler les exportations agricoles d'ici à 2025, il est vital que la majorité des PME africaines disposent des capacités nécessaires pour appliquer les normes internationales de sécurité sanitaire des aliments. Les normes du Codex relatives aux aliments de consommation humaine et animale couvrent une large palette de produits, et la sécurité sanitaire y occupe une place centrale. Aussi constituent-elles un outil pour les PME attirées par la perspective de satisfaire une demande plus diversifiée de denrées alimentaires. Plus important encore, dans un contexte où la sécurité sanitaire des aliments se trouve sous le feu de la critique au niveau mondial, des produits alimentaires sains et nutritifs représentent une base essentielle qui ne doit pas être négligée.

Il est important qu'en Afrique, les parties prenantes amorcent un débat sur la nature multisectorielle du Codex et sur le fait que différents secteurs peuvent gagner à adopter ces normes et contribuer collectivement au développement et à l'amélioration d'ensemble de la santé publique et de la sécurité sanitaire des aliments, ainsi qu'au progrès socioéconomique. Outre les débouchés évidents à l'exportation, le secteur privé africain est aujourd'hui devant une possibilité cruciale: conquérir une part de la facture toujours croissante des importations alimentaires, qui s'élève actuellement à 40 millions de dollars des États-Unis environ par an.

Compte tenu de l'importance des PME pour le travail et la création d'emplois, l'autonomisation des femmes et la diversité de l'alimentation, le partenariat avec ces entreprises est absolument capital. Lorsque nous imaginons des interventions destinées à aider les PME à saisir les occasions favorables qui se présentent dans le secteur alimentaire, il est vital que nous établissions un lien avec ces entreprises par le truchement de leurs institutions représentatives. La plupart des pays africains possèdent au moins une institution nationale fédérant l'ensemble des PME. Au niveau du continent, les principales sont la CNC (coalition des acteurs non étatiques sur le Programme détaillé pour le développement de l'agriculture en Afrique [PDDAA]) et les institutions qui la constituent, comme le Consortium panafricain de l'agrobusiness et de l'agro-industrie (PanAAC) et WARESA (Women and Resources in Eastern and Southern Africa), qui jouent un rôle important auprès des PME pour aider celles-ci à acquérir quelque avantage concurrentiel sur un marché où se conjuguent des consommateurs exigeants et des réglementations contraignantes. Si l'on veut optimiser l'impact du renforcement des capacités en matière de normes du Codex et de la mise en œuvre de ces normes dans le secteur des PME africaines, ces institutions tutélaires sont des partenaires essentiels.